



Grey Scale #13



DANES-PICTA .COM

A 1 2 3 4 5 6 M 8 9 10 11 12 13 14 15 B 17 18 19



CAMILLE BLOCH

DIRECTEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE-MUSÉE DE LA GUERRE
PROFESSEUR A LA SORBONNE

Les documents officiels sur les origines de la guerre

Revue d'Histoire de la Guerre Mondiale
(Extrait du numéro de Juillet 1929)

PARIS
ALFRED COSTES, EDITEUR
8, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, 8



213
CAMILLE BLOCH

DIRECTEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE-MUSÉE DE LA GUERRE
PROFESSEUR A LA SORBONNE

Les documents officiels sur les origines de la guerre

Revue d'Histoire de la Guerre Mondiale

(Extrait du numéro de Juillet 1929)

===== PARIS =====

ALFRED COSTES, EDITEUR
8, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, 8

CAMILLE BLOCH

DIRECTEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE-MUSÉE DE LA GUERRE
PROFESSEUR A LA SORBONNE

Les documents officiels

sur les

origines de la guerre

Revue d'Histoire de la Guerre Mondiale

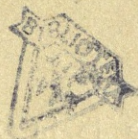
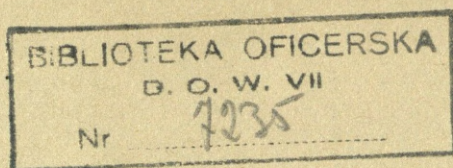
(Extrait du numéro de Juillet 1929)

===== PARIS =====

ALFRED COSTES, EDITEUR
8, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, 8

5027
~~365~~ 14

3201



34097/2

Les documents officiels sur les origines de la Guerre

L'apparition du premier volume de l'ouvrage entrepris par la Commission française de recherche des documents diplomatiques sur les origines de la guerre de 1914 a l'avantage de mettre fin à la singulière campagne faite depuis plusieurs années dans les pays neutres, et même en Amérique, pour jeter la suspicion sur la France. On la montrait répugnant à dévoiler le contenu de ses archives parce qu'il devait lui être défavorable. Chez beaucoup de gens, cette insinuation avait pris le caractère d'une opinion ferme; car, comme l'observait déjà Montesquieu, « il y a des choses que tout le monde dit parce qu'elles ont été dites une fois ».

On peut reconnaître dès l'abord et sans embarras que les publications des documents diplomatiques dans les trois pays d'Europe où elles ont été le plus récemment faites ou mises en train (Allemagne, Angleterre, France) (1) ont un trait commun. Les Allemands, à qui revient l'initiative et qui ont même voulu donner aux autres gouvernements un exemple à suivre (2), ont entendu prouver, grâce à la documentation recueillie, que la paix a toujours été l'objectif de la politique

(1) En 1922, les Soviets ont publié (en russe) des *Matériaux pour servir à l'histoire des relations franco-russes 1910-1914*. Mais c'est une publication d'étendue restreinte et en rapport principalement avec le but de propagande antitsariste visé par le gouvernement soviétique. — L'Italie se propose de publier les documents sur la politique extérieure de ce pays depuis la fondation du royaume (1861) jusqu'au mois de mai 1915, c'est-à-dire jusqu'à l'intervention dans la guerre mondiale. Le projet a été annoncé dans *Messaggero* (9 mai 1927). Voir à ce sujet *Revue d'Histoire de la guerre mondiale*, octobre 1927, p. 408.

(2) M. Stresemann l'a dit formellement dans un discours du 16 décembre 1923. Voir *Archiv für Politik und Geschichte*, janvier 1924, p. 8.

de leur pays. Les Anglais et les Français, croyant avoir de bonnes raisons d'émettre la même prétention, se devaient d'autant plus de répondre à la suggestion allemande qu'elle émanait d'une Allemagne expressément désireuse de se décharger, au moyen des révélations de ses archives, de la responsabilité politique que l'art. 231 du traité de Versailles fait peser sur elle. Tout en écartant la question de l'art. 231 qui n'est pas ici notre objet, nous pouvons admettre que les trois publications sont destinées non seulement à servir l'histoire, mais aussi à éclairer sans retard l'opinion universelle sur les conditions où la guerre a éclaté, à faire la lumière sur un problème immédiat (1). En ce sens, toutes trois ont, quoique à un degré différent, un caractère politique, résultat fatal de l'intention dans laquelle a été conçue la première en date, celle des Allemands.

Qu'on nous permette toutefois de négliger ce point de vue, comme étant subalterne en fait. Ici ce n'est pas l'intention qui importe, mais l'exécution. Notre seul dessein est donc d'examiner la méthode des recueils publiés, sans préjuger les conclusions que les historiens en pourront tirer. Le principe auquel nous nous attachons, et qui nous semble essentiel surtout dans un sujet brûlant, est celui de la différence entre l'éditeur de textes et l'historien. Les deux personnages peuvent évidemment coexister dans un seul, et il est d'éminents historiens qui ont été à la fois l'un et l'autre. Mais la mission propre de l'éditeur est autre que celle de l'historien. C'est à l'historien seul qu'il appartient d'interpréter sous sa responsabilité les documents produits, de les comparer entre eux, d'expliquer par eux l'enchaînement et la complexité des faits.

L'unique question qui se pose à nous est de savoir si les publications, à quelque sentiment intime qu'elles doivent

(1) Voir à ce sujet les réflexions de M. Mendelssohn-Bartholdy (*Europäische Gespräche*, juillet 1926) : « Notre devoir était d'achever ce recueil pendant que le monde était encore ébranlé par la violence de la guerre ». M. Thimme (*Ibid.*, août-septembre 1927) nous apprend que le plan primitif ne comportait que 3 volumes et devait être exécuté dans un délai de 4 mois : cette hâte prouve que, dès l'origine, on se proposait pour but d'influer immédiatement sur l'opinion. La préface de la récente édition abrégée de la *Grosse Politik* confirme l'importance de cette préoccupation dans l'esprit des éditeurs allemands. — D'autre part, l'introduction de la publication française fait connaître que, quoique l'année 1871 soit le point de départ adopté, on n'a pas voulu différer jusqu'à leur place dans l'ordre chronologique la mise au jour des documents de la période 1911-1914.

leur naissance, répondent bien à leur but essentiel : renseigner exactement et complètement les historiens, les mettre en mesure d'exercer leur jugement sur des sources sincères, présentées exclusivement de façon à produire toute leur efficacité de témoignage, sans sollicitation des textes.

La tâche de l'éditeur étant ainsi délimitée, on comprendra que des réserves soient à faire sur le vœu de M. Fr. Thimme (*Europäische Gespräche*, août-septembre 1927), souhaitant que la publication française s'inspire de « l'esprit de Locarno ». Nous pensons comme lui que l'esprit de Locarno est supérieur à celui de Sedan, de Sadowa ou d'Iéna; mais l'un et l'autre esprit nous paraissent choses également étrangères à une édition de documents, qui doivent apparaître purement et simplement dans leur nudité, dont les historiens sauront commenter l'éloquence. On en pourrait dire autant de l'esprit de la « Kriegsschuldfrage ». La littéralité des textes, sans addition extérieure de fard et de tendance, voilà l'idéal : il est humble, mais sa fécondité est en raison directe de son humilité.

La publication allemande ayant été lancée un peu comme un défi par la presse, et même par les animateurs de la politique, a subi des critiques, suscité des polémiques, qui ont rendu le service (entre autres) de bien faire apparaître les points de détail de la question générale de méthode qui nous intéresse : c'est à ce titre et dans cette mesure que nous nous référerons éventuellement aux arguments de cette discussion (1).

(1) Il ne sera pas inutile de donner ici la bibliographie des articles auxquels nous faisons allusion.

THIMME (Fr.). — Discours prononcé le 13 juin 1922 à la *Deutsche Gesellschaft 1914* à l'occasion de la publication de la « Grosse Politik » (paru dans *Preussische Jahrbücher*, juillet 1922).

LE MÊME — *Die Aktenpublikation des Auswärtigen Amtes und ihre Gegner* (article paru après la publication de la 3^e série de la « Grosse Politik » dans *Archiv für Politik und Geschichte*, juin-juillet 1924).

(Ces deux écrits ont été réimprimés dans : *Die Aktenpublikation des Auswärtigen Amtes. Beiträge zu ihrer Entstehungsgeschichte*. Berlin, Deutsche Verlagsgesellschaft für Politik und Geschichte, 1924, in-8°, 60 p.)

LIBERITIER (Michel). — *Les documents diplomatiques allemands sur les origines de la guerre, 1871-1908*. Étude critique à propos de la politique allemande dans ses rapports avec la Grèce. (Parue dans *Revue d'histoire de la Guerre Mondiale*, avril 1926).

MENDELSSOHN BARTHOLDY. — *Kleine Missverständnisse über eine grosse Publikation* (dans *Europäische Gespräche*, juillet 1926).

LAJUSAN. — Le recueil « *Die Grosse Politik* » : une lacune singulière (dans *Revue d'histoire de la Guerre Mondiale*, juillet 1927).

I. LA DATE INITIALE

Il y avait une question préjudicielle à résoudre, celle de la date à prendre pour point de départ. Les éditeurs anglais ont adopté celle de 1898; les éditeurs allemands et français, celle de 1871.

MM. Gooch et Temperley semblent s'être placés principalement au point de vue anglais. L'année 1898 marque la fin du « splendide isolement » de la Grande-Bretagne; alors commence une évolution qui, après l'échec des pourparlers anglo-allemands, conduira l'Angleterre à l'Entente cordiale de 1904. Les résultats de cette politique apparaîtront d'une façon éclatante au cours des événements de juillet-août 1914, à la fin de la troisième période de l'histoire de la politique continentale anglaise. La position géographique en même temps que l'attitude politique de l'Angleterre expliquent la décision des éditeurs des « British Documents ».

La conception allemande et la conception française diffèrent de l'anglaise. Quelle est la raison du choix, qu'elles comportent, de l'année 1871? Par lui se trouve d'abord éliminée l'idée d'une restriction, qui eût été possible, admissible, aux événements dont l'effet sur l'explosion de la guerre fut direct : dans ce cas, il eût fallu partir de l'attentat de Serajevo. Les origines de la guerre eussent été ainsi entendues comme les « origines immédiates », titre que M. Renouvin a légitimement donné à son livre en le cernant par les étroites limites chronologiques d'un petit nombre de semaines. Mais les Allemands, sous l'influence de l'esprit de causalité, ont été amenés à dépasser les événements qui ont directement déterminé la guerre, à remonter de proche en proche jusqu'à l'année 1871 et au traité de Francfort : en sorte que leur publication concerne les 43 années qui séparent la guerre franco-allemande de la guerre mondiale.

AULARD. — Avant-propos de *La politique extérieure de l'Allemagne, 1870-1914*. Tome 1^{er}. Paris, Costes, 1927, in-8°.

(Publications de la Société de l'Histoire de la Guerre.)

BOURGEOIS (Emile). — *Les Archives d'Etat et l'enquête sur les origines de la Guerre Mondiale* (dans *Revue Historique*, mai-juin 1927).

Lettres échangées entre MM. Aulard et Emile Bourgeois à propos du précédent article. (*Revue Historique*, juillet-août 1927.)

TRIMME (Fr.). — *Französische Kritiken zur deutschen Aktenpublikation* (dans *Europäische Gespräche*, août-septembre 1927).

LE MÊME. — *Die französische Uebersetzung der deutschen Aktenpublikation* (dans *Kriegsschuldfrage*, septembre 1927).

Un tel exemple ne pouvait manquer de s'imposer aux éditeurs français. Mais ils ont été mus par une raison plus fondamentale : c'est l'importance historique de la date de 1871. A partir de l'année 1871, l'histoire a subi une transformation profonde; on a pu dire que la guerre franco-allemande a « bouleversé » la politique européenne, en créant l'Empire, couronnement de l'unité allemande, et en donnant l'occasion à l'unité italienne de s'achever. D'autre part, peu de mois avant le traité de Francfort, la conférence de Londres avait levé les restrictions imposées par le traité de Paris aux droits de la Russie dans la mer Noire et produit une situation nouvelle dans le Proche-Orient. Désormais la recherche de l'équilibre par des systèmes parallèles d'alliances, les luttes d'armements, les rivalités économiques, vont changer peu à peu la figure de l'Europe. Les théories hypernationalistes (pangermanisme, panislamisme, panslavisme) exerceront une action qui tantôt déterminera, tantôt embarrasera l'activité diplomatique des gouvernements. La Weltpolitik, grosse de conséquences, naîtra du désir, du besoin d'expansion hors d'Europe. Il serait aisé d'insister; mais telle est l'évidence des choses qu'elle ne requiert pas, pour s'imposer, un tableau précis de la politique des Etats européens depuis 1871, et qu'une indication sommaire suffit.

Etait-il dès lors nécessaire d'invoquer, comme l'ont fait les éditeurs allemands, la tendance des écrivains français (die Neigung der französischen Publizistik) à faire dériver la responsabilité allemande dans la guerre mondiale des efforts de Bismarck (1) vers une hégémonie européenne, ou même universelle? On ne voit, d'ailleurs, pas bien si des historiens français sont visés par l'expression un peu vague de « Publizistik ». On ne saurait dissimuler à nos collègues allemands que nous avons entendu donner une autre interprétation de l'ampleur de leur programme; la voici. Les documents sur l'explosion de la guerre (Deutschen Dokumente zur Kriegsausbruch), les documents Kautsky, comme on les appelle couramment, ont montré le gouvernement de Berlin en mauvaise posture au cours des semaines de juillet 1914; le terrain des « origines immédiates » se trouvant lui être défavorable, l'idée est venue d'en réduire l'importance, de détourner l'at-

(1) C'est ce que M. Thimme dit aussi dans son discours du 13 juin 1922 à la *Deutsche Gesellschaft* 1914.

tention du public vers le passé le plus lointain; les semaines finales sont ainsi comme noyées dans l'immensité océanique des flots s'écoulant à travers plus de 40 années. Nous ne doutons pas que les éditeurs allemands ne puissent, en ce qui les concerne, démentir ce calcul. Mais le choix de l'année 1871 se justifiait trop bien historiquement pour que la contamination d'une intention polémique eût pu lui être épargnée.

II. LE TITRE

La grande extension des limites chronologiques de la publication a fait hésiter les éditeurs allemands sur le titre à lui donner (1). Ils ont d'abord pensé à un titre analogue à celui des Documents Kautsky, savoir : « Die Deutschen Dokumente zur Vorgeschichte des Weltkrieges ». Ils y ont renoncé parce que ce libellé aurait fait supposer que l'ouvrage devait contenir, lui aussi, toutes les pièces des archives, et parce que supprimer l'article gênant « die » aurait eu l'inconvénient contraire, celui de restreindre la portée de la publication. De là le titre définitif : « Die grosse Politik der europäischen Kabinette ».

Mais ce scrupule de conscience les a fait tomber d'un danger dans un autre : leur formule est un peu trompeuse. Si les textes qu'ils publient sont sans contredit un témoignage précieux pour l'histoire de la politique européenne, ce témoignage est tout de même subordonné au point de vue unilatéral des diplomates allemands. En réalité, ce qu'il éclaire capitalemment, c'est la politique extérieure de l'Empire. Plus on pratique le riche recueil que forme la « Grosse Politik », plus on est frappé de la justesse du titre substitué à l'original dans la traduction française (La politique extérieure de l'Allemagne). Le libellé allemand qui est plus général laisse croire que les documents publiés dans ce recueil suffisent à donner une idée juste de l'évolution politique.

L'objection que ces Messieurs se sont faite : que l'expression *die Deutschen Dokumente* aurait paru équivaloir à la promesse de procurer la totalité des pièces existantes, ne s'impose nullement à l'esprit; en tout cas, l'avertissement qui

(1) Voir Thimme, *Europäische Gespräche*, août-septembre 1927.

a été sagement placé en tête de la publication suffit à détromper l'historien appelé à utiliser le livre, lequel se donne pour ce qu'il doit nécessairement être, une sélection.

Nous avons le sentiment que si la question du titre avait pu être débattue d'avance entre les trois équipes d'éditeurs, nos collègues allemands se seraient rangés à l'idée d'un libellé modeste, neutre même, comme celui des publications anglaise et française (*British Documents*, — *Documents diplomatiques français*); il est le plus exact, le moins aventureux, il convient le mieux à un recueil de textes.

III. LE CONTENU

Si les trois publications se ressemblent par leur caractère sélectif, c'est que, comme les éditeurs allemands s'en sont vite rendu compte, la publication intégrale de l'énorme masse de dossiers et de pièces relatifs à une période de 43 années était chose impossible, et même inutile. Quiconque a la pratique du travail d'histoire moderne et contemporaine n'en saurait être surpris. La locution courante « tout publier » ne peut séduire que les personnes inexpertes. Elle exige une correction : il faut publier toute pièce qui se rapporte au sujet et qui a quelque importance. Telle doit être la règle directrice de l'opération forcément arbitraire, quoique indispensable, qui consiste à déterminer les documents à retenir et les documents à éliminer. Aussi est-il essentiel que les personnes investies de la délicate mission d'arbitre remplissent trois conditions : être rompues aux méthodes de l'histoire, s'imposer à elles-mêmes la plus grande impassibilité sentimentale, n'avoir à subir d'autre pression que celle de leur conscience intellectuelle.

Ces conditions ont été remplies. MM. Mendelssohn-Bartholdy, Friedrich Thimme, et Lepsius ont eu, nous n'en doutons pas, le souci de leur indépendance scientifique. MM. Gooch et Temperley ont maintenu intacte leur dignité de savants, au point de déclarer, dans la préface de leur t. III, qu'ils démissionneraient plutôt que de céder à l'invitation d'omettre un document vital ou essentiel. Les historiens professionnels chargés par la Commission française de préparer les volumes projetés ont eu la plus complète latitude de travail, sous la direction très assidue de M. le recteur

Charl  ty, pr  sident du Conseil de l'Universit   de Paris, ancien   l  ve de Lavisse et d'Aulard, dont les ouvrages sur l'histoire contemporaine de la France font autorit  . Ils n'ont re  u aucune instruction ext  rieure d'aucune sorte, rencontr   aucun obstacle moral; leur programme et leur m  thode, c'est de leur unique et pleine initiative qu'ils les ont   tablis.

a) *L'  tendue de l'enq   te.*

Deux questions dominent le choix des textes    publier : 1   a-t-il   t   possible aux pr  parateurs des recueils de conna  tre au pr  alable tout ce qui existe? 2   comment ont-ils proc  d      la distinction entre les pi  ces    faire conna  tre et les pi  ces    n  gliger?

Pour r  pondre    la premi  re question, il faut observer d'abord que les recueils comportent, par d  finition, plusieurs cat  gories de documents. A la base, ceux des minist  res des Affaires   trang  res (Wilhelmstrasse, Foreign Office, quai d'Orsay). Mais ces archives minist  rielles risquent d'avoir des lacunes, qui peuvent quelquefois   tre combl  es    l'aide des pi  ces conserv  es dans les postes    l'  tranger. Il est d  sirable aussi que la correspondance personnelle des ambassadeurs soit utilis  e; c'est chose facile quand elle a   t   remise    un d  p  t officiel; sinon, la consultation d  pend du bon vouloir des familles. Aux archives des Affaires   trang  res doivent s'ajouter celles de la guerre, de la marine et des colonies.

Examinons    cet   gard les trois publications.

Les   diteurs allemands ont eu    leur disposition tous les dossiers de la Wilhelmstrasse, m  me les plus secrets (einschliesslich der geheimsten Urkunden). En dehors de ces documents diplomatiques, ils ont connu les actes de l'administration coloniale, qui appartenait originellement    l'Office des Affaires   trang  res. Ils n'ont pas eu acc  s aux archives militaires; et nous savons par M. Thimme (1) qu'il a fait lui-m  me de vains efforts pour obtenir la publication des documents de l'  tat-major allemand.

MM. Gooch et Temperley ont pu pousser leurs investigations plus loin. Outre les archives proprement dites du Foreign Office, ils ont fait appel,    l'occasion, aux postes

(1) *Europ  ische Gespr  che*, ao  t-septembre 1927. Les   diteurs allemands ont naturellement recueilli les pi  ces d'origine militaire qu'ils ont trouv  es dans les archives des Affaires   trang  res.

diplomatiques pour les compléter : c'est ainsi qu'ils ont notamment eu recours à l'ambassade de Paris pour les négociations anglo-françaises de 1905. Ils ont utilisé les correspondances personnelles des diplomates, dont les unes avaient été versées au Foreign Office, et les autres leur ont été communiquées par les familles (1). Ils ont consulté les archives du War Office et de l'Amirauté, en particulier pour les conversations de 1906 entre l'attaché militaire à Bruxelles, le colonel Barnardiston, et le général belge Ducarne, les conversations analogues avec les autorités militaires françaises, les négociations navales avec la France.

Les éditeurs français ont conçu leur tâche de la manière la plus large. Les principes d'absolue indépendance dont la Commission a entendu s'inspirer ont été nettement affirmés dès sa première séance. Le président, M. Charléty, a donné à cet égard les assurances les plus formelles, conformes d'ailleurs à la volonté du Parlement et aux intentions du gouvernement. Et ces assurances, après avoir été officiellement communiquées par M. Charléty, furent, le lendemain même, publiquement précisées par M. Aulard dans un article du journal *l'Œuvre* (16 mars 1928). « Ce qu'il faut qu'on sache bien à l'étranger comme en France, disait-il, c'est que M. Briand, ministre des Affaires étrangères, a assuré la Commission qu'elle aurait communication de tous les documents contenus non seulement dans les archives proprement dites, mais dans les services du Ministère, ainsi que dans les différents postes diplomatiques et consulaires. Il sera demandé aux ministres des colonies, de la guerre et de la marine de nous ouvrir de même, et sans restriction, leurs archives. La Commission aura donc à sa disposition tous les documents, et elle en publiera tout ce qu'elle voudra ». Les éditeurs français ont dépouillé toutes les pièces du quai d'Orsay, y compris les documents « réservés », c'est-à-dire ceux que la Direction politique, suivant une tradition ancienne, juge nécessaire de conserver par devers elle. Lorsqu'ils ont constaté des lacunes (d'ailleurs rares), ils ont obtenu que des instructions pour recherches sur place fussent envoyées aux postes à l'étranger, et même, à l'occasion, renouvelées. Le chef de la Section historique de l'état-

(1) Elles sont assez nombreuses : papiers de Joseph Chamberlain, de lord Lansdowne, de lord Salisbury, de lord Sanderson, d'Edward Grey, de lord Carnock (sir Arthur Nicolson), de lord Haldane (le journal de sa mission à Berlin en 1906), etc...

major, général Azan (lui-même historien de talent), fait partie de la Commission : il a reçu de ses supérieurs le mandat de faire rechercher les documents des archives militaires, que les éditeurs ont pu consulter sur place (1). Ces archives offrent malheureusement certaines lacunes; on sait qu'elles ont été, à deux reprises, évacuées en province pendant la guerre, et que les circonstances de cette évacuation ont entraîné la destruction ou la perte de quelques dossiers. Les ministères de la marine et des colonies ont également à la Commission des représentants intellectuellement qualifiés; grâce à eux, toutes communications de pièces ont été assurées (par ex., celles qui concernent les accords navals conclus avec la Russie et avec l'Angleterre). L'enquête française, on le voit, a donc été aussi exhaustive que possible.

b) *Choix des documents.*

Des milliers de documents examinés par les divers groupes d'éditeurs, il faut maintenant se demander quels sont ceux qui n'ont pas été compris dans les recueils. A cet égard, c'est de nouveau une double question qui se pose, suivant qu'il s'agit d'omissions totales ou de suppressions partielles.

Il y a des omissions totales qui tiennent aux difficultés de connaître les pièces; nous en avons signalé dans les trois publications, et l'on a pu apprécier si elles auraient pu être évitées et dans quelle mesure. Il y en a d'autres qui ne dépendent que de la volonté des éditeurs : ce sont les cas où ils ont jugé que le sujet de certaines pièces devait être négligé par eux comme étranger au problème des origines de la guerre de 1914. Ainsi les Allemands ont laissé de côté les questions qu'ils regardaient comme extra-européennes (colonies, Extrême-Orient, Pacifique). C'était là un principe dangereux s'il avait été appliqué d'une manière trop absolue, puisque certaines de ces questions dites extra-européennes sont connexes à ces rivalités entre puissances, qui font partie des origines de la guerre. En fait, les Allemands s'en sont aperçus au cours de leur travail, et ils n'ont pas hésité à abandonner le principe posé, puisqu'une notable partie des documents de

(1) Ce sont, en particulier, d'après l'Introduction générale : les pièces relatives, à l'application des conventions militaires, les procès-verbaux des conférences des chefs d'état-major, les conversations des états-majors anglais et français, les rapports des attachés militaires.

leur recueil concerne les affaires d'Extrême Orient. Les éditeurs anglais ont gardé le silence sur la guerre de Cuba, à laquelle ils n'attribuent aucune influence sur les événements européens.

Les éditeurs français se sont interdit toute suppression *a priori*, et se sont imposé la lecture préalable de toutes les pièces du dossier de chaque affaire, « si négligeable qu'elle soit en apparence » pour la politique européenne. « C'est seulement, comme l'ajoute l'introduction, après examen des documents que les éliminations nécessaires sont prononcées. » La Commission a été amenée à régler, chemin faisant, les cas d'espèces soumis par les préparateurs de recueils, et voici le genre de pièces qu'elle a finalement écarté : Dans les documents militaires, celles qui contiennent des assertions invérifiables, dont l'anonymat interdit l'usage aux historiens, — celles qui sont de caractère exclusivement technique et sans lien avec la politique. Les affaires coloniales purement administratives et sans répercussion hors de la colonie ont été laissées de côté. Toutefois certaines précautions ont été prises pour renseigner le lecteur à leur sujet : en pareil cas, le recueil se bornera à donner le point de départ et le point d'arrivée d'une négociation et à présenter, si possible, une pièce significative, qui permette d'apprécier les intérêts en présence et le sens général des pourparlers. Au surplus, pour éclairer entièrement les travailleurs, tous renseignements sur les questions négligées seront fournis dans l'avant-propos de chaque volume.

Cette méthode a paru préférable à celle qui consiste à invoquer la confiance légitimement due aux personnes compétentes chargées du travail. Les éditeurs allemands en particulier ont demandé qu'on leur fit crédit (Thimme, Discours du 13 juin 1922); c'est la méthode d'autorité, dont s'étaient déjà servis les rédacteurs de la relation officielle allemande des opérations militaires (1). Hâtons-nous de dire que M. Thimme, au nom de ses collaborateurs comme au sien, a spontanément offert de subir l'épreuve amiable d'un contrôle. Il ne me saura pas mauvais gré de révéler qu'il a invité M. Aulard (auteur de la préface de la traduction française de l'ouvrage allemand) à le questionner, le cas échéant, sur

(1) Voir Andriot : *Les relations officielles de la Guerre Mondiale publiées par les états-majors belligérants*, dans *Revue d'histoire de la Guerre Mondiale*, avril 1925.

les lacunes que pourraient constater les traducteurs : interrogé ainsi sur des pièces omises ou tronquées, M. Thimme a répondu avec bonne grâce et d'une manière heureuse. Mais l'école historique française, qui a depuis longtemps désappris à *jurare per verba magistri*, estime que les explications préalables sont le meilleur, le seul moyen d'éviter les malentendus.

Il y a enfin, dans le détail, des omissions de pièces qui sont malaisément explicables. Telles sont, par exemple, celles que M. Elie Halévy, spécialiste de l'histoire d'Angleterre, a signalées dans la publication de MM. Gooch et Temperley. Pourquoi, dit-il, n'avoir pas donné le rapport de Sir T. H. Sander son sur les conversations, en janvier 1902, de l'ambassadeur de France avec le roi Edouard VII, le prince de Galles et le ministre lord Landsdowne, en vue d'arriver à une entente sur les questions litigieuses entre les deux pays? Pourquoi toute documentation manque-t-elle sur les entretiens d'Ekardstein avec Balfour et Chamberlain en 1898, sur les avances faites à l'Amérique par Chamberlain désireux de former une alliance anglo-germano-américaine pour obtenir « la fin de l'isolement », (*the End of British Isolation*), expression qui se trouve précisément être le titre du premier volume? Rien non plus sur la visite de Guillaume II à Windsor en 1899. On nous a, il est vrai, appris que le Foreign Office ne contient rien sur les plus importantes de ces questions, et que beaucoup de pièces intéressantes sont conservées au château royal de Windsor. Est-ce donc que les archives de Windsor sont inaccessibles? Non, puisque MM. Gooch et Temperley ont réussi à y pénétrer après la publication de leurs deux premiers volumes, et ont pu y trouver, pour le donner en annexe au tome III, après la table des matières, le rapport de Sir Francis Bertie (26 novembre 1899) que M. Elie Halévy leur reprochait d'avoir omis. Comme il ne s'agissait pas moins alors que du problème général des relations entre Angleterre et Allemagne, l'importance de la pièce est manifeste (1).

L'argument de la confiance, les éditeurs allemands l'ont produit également à propos des suppressions partielles de passages dans le corps du texte, ce qui est le second point à considérer ici. Ils n'ont signalé les passages supprimés par

(1) Voir dans la *Revue des Sciences politiques* (janvier-mars 1928) l'article de M. Elie Halévy sur *La politique du roi Edouard*.

aucun résumé, et très rarement par des points suspensifs. Mais, prévoyant d'avance une critique qui s'impose, ils ont dit (1) que si leur bonne foi était suspecte en général, elle ne le serait pas moins pour leurs résumés. Les éditeurs anglais et français ne se sont pas contentés de cette raison de sentiment. C'est ainsi que, dans la publication anglaise, des astérisques et des points suspensifs signalent aux lecteurs les omissions. Quelquefois, on y fait connaître par une indication sommaire l'objet de ces passages; mais on n'a pas procédé ainsi d'une manière constante. Il arrive que l'indication est conçue en termes trop généraux, et, par conséquent, obscurs : tel est le cas, dans le volume III, p. 344, n° 408, de la dépêche de Nicolson à Grey (Saint-Petersbourg, 6 novembre 1906), dont la seconde partie est supprimée parce qu'elle se rapporte à « d'autres sujets » (2). Dans la publication française, on s'est appliqué à remplacer toujours les passages omis par de brèves analyses, imprimées dans un caractère différent de celui du texte.

D'après les précédentes remarques, on ne sera pas surpris de la divergence qu'il y a entre les éditeurs français et leurs collègues, surtout les Allemands, au sujet de l'annotation des volumes. Leur principe a été de ne rien introduire dans la publication qui ne soit pas strictement et matériellement indispensable à l'éclaircissement du texte; ils ont banni surtout les réflexions et commentaires personnels, propres à influencer le jugement de l'historien qui voudra utiliser les documents. Ils se sont gardés de la moindre tentative d'orienter le travailleur dans quelque sens que ce soit : les textes tels qu'ils se présentent, et rien autre. Ils n'ont ajouté de notes que dans les cas déterminés que voici : pour préciser la matérialité du texte, signaler les lacunes résultant de l'absence des pièces, donner les renseignements de fait indispensables pour éclairer les passages obscurs, faire des renvois (3). Les notes de ce genre, assurément, se rencontrent aussi dans les publications anglaise et allemande. Mais les éditeurs français s'en sont tenus là. Ce n'est pas seulement parce qu'ils sont convaincus que leur rôle n'est pas de commenter; c'est aussi

(1) Thimme. Discours du 13 juin 1922.

(2) Il y a des suppressions déconcertantes comme celle de la pièce n° 282 (vol. III, p. 252), qui débute par les derniers mots d'une phrase précédés de points suspensifs.

(3) Pour la première période du recueil, les notes seront plus abondantes, mais toujours avec exclusion de commentaires.

qu'ils ont trouvé des inconvénients à la méthode des éditeurs de la « Grosse Politik », dont les notes semblent souvent destinées à corriger l'impression qui ressort de la correspondance publiée ou à démentir certaines opinions, même celles d'Allemands considérables, comme l'amiral Tirpitz.

M. Thimme et ses collaborateurs avouent, à la vérité, leur souci de ne pas donner un commentaire perpétuel des pièces et de ne pas les réunir par des observations devant faire l'office de transition entre elles; ils ont entendu ne mettre en bas de pages que les notes indispensables à l'usage pratique de la publication. Voilà du moins ce qu'on lit dans leur introduction, où ils indiquent les précautions prises pour ne pas influencer le lecteur et pour conserver au recueil toute sa valeur de pur témoignage (die Reinheit ihres Zeugnisses). Mais leurs intentions ont été plus d'une fois trahies. Dans sa préface à la traduction française, M. Aulard a déjà mentionné des exemples de notes tendancieusement interprétatives, qui sont assurément permises à des historiens, sous leur responsabilité personnelle, mais dont les éditeurs doivent s'abstenir parce qu'elles ne sont pas nécessaires à l'intelligence du texte. On peut facilement citer d'autres preuves de cette substitution du procédé de l'historien à celui de l'éditeur.

Ainsi, tome I^{er}, p. 292, la note de la pièce n° 189 (lettre de la reine Victoria à l'empereur Guillaume I^{er}, 20 juin 1875, relative aux craintes que la paix ne soit troublée et aux intentions attribuées au gouvernement impérial de prendre l'initiative d'une guerre préventive contre la France ou contre tout autre pays regardé comme guettant l'occasion d'ouvrir les hostilités). Cette note, appuyée sur des documents diplomatiques étrangers, et même sur un article du journal français *Le Figaro*, est intéressante; mais elle constitue en faveur de la politique allemande une dissertation critique sur les faits, non l'explication indispensable de la lettre de la reine d'Angleterre.

Dans le tome XXIX consacré aux affaires marocaines, la présence de notes analogues est fréquente. Plusieurs tendent à incriminer Delcassé. Par exemple, p. 74, n° 10523, figure une dépêche de l'ambassadeur de Schoen au chancelier Bethmann-Hollweg (23 février 1911); il rapporte une conversation qu'il vient d'avoir avec le ministre français des Affaires étrangères, Pichon. Le texte est parfaitement clair. Mais voilà

qu'en bas de page, se trouve une note au sujet de la démission du ministère Briand (qui aura lieu quelques jours plus tard) et de son remplacement par le Cabinet Monis, où, les Affaires étrangères étant confiées à Cruppi, Delcassé est chargé de la marine. On présente comme la caractéristique du nouveau Cabinet (seine eigentliche Signatur) le retour au Gouvernement du ministre qui avait géré les Affaires étrangères de juin 1898 à juin 1905. Suivent les citations de témoignages diplomatiques (M. de Schoen, le baron Greindl, Isvolsky), en conclusion desquels il est dit qu'« un concours particulier de circonstances a voulu que le retour de Delcassé au Ministère coïncide avec la nouvelle action de la France au Maroc, d'où est issue la seconde crise entre Allemagne et France au sujet du Maroc ». Si ce n'est pas là un moyen d'influencer le lecteur, que faut-il donc pour cela? On en peut dire autant des notes des pages 105, 106, 107, pièce n° 10549 (exposé de la question marocaine par Kiderlen, 3 mai 1911), qui sont des commentaires dirigés contre la politique des puissances de la Triple-Entente, et dont le caractère ne convient pas à une simple édition de textes.

A propos d'une dépêche de Metternich, ambassadeur à Londres (22 août 1911, T. XXIX, p. 236, n° 10642), signalant les craintes exprimées par le ministre anglais Churchill que l'envoi de la canonnière *Panther* à Agadir ne soit un indice de velléités de guerre allemandes, les éditeurs tiennent à affirmer qu'à Londres on connaissait bien la répugnance du gouvernement allemand pour la guerre, et ils citent comme preuve des propos de Grey rapportés par Siebert. Or leur note n'a trait qu'à un aspect de la question. On sait, en effet, que, dans les semaines consécutives à l'incident d'Agadir, au cours des négociations sur la compensation demandée par l'Allemagne à la suite de l'entrée des Français à Fez, l'Angleterre fut préoccupée de l'état de choses créé par les démarches allemandes, et que même les états-majors anglais et français s'abouchèrent. Il est vraisemblable que, si le gouvernement britannique avait été vraiment persuadé de la pureté des intentions de Berlin, la conférence du 20 juillet entre les deux états-majors n'aurait pas eu lieu. Quoi qu'il en soit du fond des choses, la lettre de Metternich ne concerne que l'état d'esprit propre à Churchill et le doute intime qu'il paraissait avoir sur



les dispositions de la Wilhelmstrasse. La note des éditeurs a pour but de mettre en relief les intentions pacifiques du gouvernement de Berlin; ils argumentent, discutent, plaident.

Il en est de même de leur note, pp. 304-305, pièce n° 10679 (télégramme de Kiderlen). Elle se rapporte aux sentiments du secrétaire d'Etat allemand fin juillet 1911. Elle contient la citation d'une lettre de lui à la baronne de Jonina, lettre déjà publiée par M. Caillaux dans son livre sur *Agadir*. Kiderlen déclare qu'il a été encouragé dans ses démarches par Guillaume II, qui lui a « solennellement promis de le soutenir jusqu'au dernier moment ». Et les éditeurs de réfuter la réflexion dont Caillaux avait accompagné la lettre du ministre : « Quoi qu'en puisse dire M. de Kiderlen dans les phrases émollientes qui suivent, il envisage nettement la guerre ». Convaincus que la correspondance Kiderlen-Jonina était, à dessein, destinée à tomber aux mains du gouvernement français, ils reprochent à Caillaux de ne pas s'être aperçu que « la menace, d'ailleurs voilée, de guerre qui se trouve dans les paroles de Kiderlen avait pour but de rendre les Français plus conciliants, par conséquent devait, au contraire, servir au maintien de la paix » (1). Une pareille note est elle aussi un commentaire interprétatif, tendancieux, non un simple et nécessaire éclaircissement du texte.

De même encore, p. 345-346, pièce n° 10726, le récit du ministre de la Guerre prussien, von Heeringen (31 août 1911), relatif à un entretien avec Bethmann-Hollweg et Kiderlen; ces messieurs se demandent si les troupes allemandes iront aux manœuvres, malgré l'état de tension politique. Voici le texte d'un passage qui a paru aux éditeurs exiger une note en bas de page : « D'après leur façon d'envisager la situation « politique (il s'agit du chancelier et du secrétaire d'Etat), il « n'y a pas d'objection à ce que les manœuvres allemandes « soient effectuées dans la forme convenue. Pendant les négociations qui vont maintenant recommencer avec l'ambassadeur français, ils seront sans cesse en situation de retarder le moment où la situation s'aggraverait, et de laisser à l'armée le temps, avant qu'il ne soit nécessaire d'expédier l'ordre de mobilisation, de rappeler dans leurs garnisons les troupes en cours de déplacement ». La note est manifestement une interprétation : « La conception optimiste, dit-elle, du

(1) Voir aussi à ce sujet la note de la p. 315 sur le n° 10694.

« chancelier Bethmann-Hollweg et du secrétaire d'Etat Kiderlen, — selon laquelle la paix entre l'Allemagne et la France « n'était pas sérieusement menacée, — conception fondée « avant tout sur la conscience de leur propre désir de paix et « sur l'intention d'éviter toute provocation, a subsisté pendant « toute la crise marocaine ». Suivent des fragments de textes destinés à confirmer cette appréciation. Peut-on contester que des observations de ce genre aient nettement une couleur de thèse?

Il est superflu de multiplier les exemples. Ceux-là ne suffisent-ils pas à autoriser ce grief de tendance qui a été fait à l'annotation de la publication allemande? C'est un défaut auquel la publication anglaise a échappé. Et nous pensons que la française en est totalement exempte.

IV. ORDRE MÉTHODIQUE OU CHRONOLOGIQUE

En présence de l'énorme quantité de pièces à publier, les éditeurs allemands, venus les premiers, se sont demandé dans quel ordre il convenait de les présenter. Désireux de laisser au lecteur la liberté de ses impressions, ils ont éliminé deux procédés au premier abord tentants : celui d'un récit dans lequel les documents sont enchassés, et celui des documents accompagnés d'un commentaire courant. Deux autres restaient : la présentation dans l'ordre chronologique ou la présentation dans la forme du classement méthodique par événements. Le premier avait à leurs yeux un caractère « mécanique »; avec un auteur français, ils le qualifieraient volontiers : « brutalement chronologique ». Ils ont donc adopté le second comme étant le plus commode pour le lecteur, le plus susceptible de simplifier sa tâche.

Les éditeurs anglais ont également admis l'ordre méthodique.

Au contraire, les éditeurs français ont préféré le classement chronologique.

La méthode suivie par les Allemands et les Anglais a pour elle de sérieuses, de séduisantes raisons. Mais si la Commission française ne s'y est pas rangée, ce n'est point par un vain et médiocre désir d'originalité; c'est parce que les inconvénients du classement méthodique lui ont paru en fin de compte supérieurs à ses avantages.

Dans cette question comme dans toutes les autres, elle a envisagé surtout l'intérêt de l'historien, la nécessité de lui donner dans son travail des garanties de sécurité qui sont plus nécessaires que des garanties de rapidité, car l'historien a l'habitude du long effort personnel pour se documenter.

Des inconvénients résultant du dépeçage des textes et de leur répartition entre des catégories de matières, le plus important n'est pas qu'une pièce concerne souvent plusieurs sujets et que le morcellement modifierait sa forme : à cet égard, les renvois peuvent évidemment corriger le classement méthodique. C'est que le rapport entre les affaires, le synchronisme des faits et des actes échappe, et que le découpage risque de favoriser les lacunes. L'expérience a été faite sur ce second point par deux collaborateurs de la Commission française : après avoir rangé les pièces méthodiquement, ils ont rétabli leur ordre chronologique; alors seulement des lacunes insoupçonnées leur ont apparu.

Dans ce sens, voici quelques observations relatives soit à la *Grosse Politik* soit aux *British Documents*.

Le classement de la *Grosse Politik* aboutit à dissocier artificiellement des événements qui, au point de vue de l'histoire, ne peuvent pas être séparés. Prenons la période de la formation de l'alliance franco-russe (1890-1894). Les actes qui s'y rapportent (t. VII) sont divisés entre les chapitres XLVII (alliance franco-russe) et XLVIII (relations franco-allemandes). Or les pièces de l'un de ces deux groupes sont incompréhensibles si elles ne sont pas rapprochées des pièces de l'autre. On trouve même d'autres documents qui les éclairent dans le chapitre XLXIX (*Der Draht nach Russland*, 1892-1894).

Contrairement à l'opinion des éditeurs, il est difficile de rapprocher les documents quand ils sont dispersés dans un grand nombre de chapitres. Ainsi, pour la période de 4 juillet 1912 (entrevue de Port-Baltique) au 17 août 1912 (fin des entretiens Poincaré-Sazonoff à Saint-Petersbourg), le recueil allemand contient 105 pièces disséminées dans 11 chapitres différents. Or, parmi les événements de cette période, deux au moins, la guerre italo-turque et l'entente balkanique, ont entre eux des liens directs.

Passons aux *British Documents*. Si on lit (t. II, ch. XV) ce qui concerne « The Anglo-French Treaties of April 8, 1904 », on n'a aucune idée de la date initiale des pourparlers.

Le 2 juillet 1903, on se trouve (n° 356) en face d'une conversation entre lord Landsdowne et le ministre français Etienne; c'est avec elle que commencent les échanges de vues actifs. Il y est fait allusion à des entretiens antérieurs; mais lesquels? Aucun renvoi ne les indique. Or il s'agit d'entretiens Cambon-Landsdowne qui remontent à 1902 et figurent dans le chapitre XIV : « France, Spain and Morocco ».

Dans le même tome II, voici un chapitre XI intitulé : « The Anglo-Japanese Agreement, 1901-1902 ». La première pièce mentionne l'idée d'un accord du Japon avec l'Allemagne et la Grande-Bretagne sur la base de l'intégrité de la Chine (17 avril 1901). Rien n'indique que ce projet n'est pas nouveau. Or la question se rattache à des négociations anglo-allemandes sur la Chine et la Mandchourie, qui sont traitées au chapitre I^{er}. Dans le cours de ces négociations, l'Allemagne avait manifesté (16 mars 1901, pièce n° 33) l'intention de rester neutre en cas de guerre russo-japonaise, et le baron Hayashi en avait profité pour sonder les intentions de l'Angleterre. Au même moment, les négociations anglo-allemandes (en vue d'une alliance) ont pour occasion l'affaire Chinoise. Dans le chapitre X qui leur est consacré, on trouve des pièces (n° 77, du 18 mars; n° 79, du 29 mars), qui ont un lien étroit avec celles du chapitre I^{er}. Cependant il n'y a aucun renvoi de pièce à pièce. L'historien a bien des chances de ne pas songer à les rapprocher, s'il n'a pas la précaution de reconstituer à son propre usage l'ordre chronologique.

Autre exemple pris encore dans le tome II. On donne, page 73, un extrait d'une dépêche de Sir Frank Lascelles, ambassadeur à Berlin, relatant une conversation où l'Empereur d'Allemagne, qui est un des interlocuteurs, exprime son désappointement de la lenteur des négociations relatives à un projet d'alliance anglo-allemande. Cet extrait, d'une vingtaine de lignes enfermées entre des points suspensifs, est suivi d'un renvoi à la *Grosse Politik*, renvoi par lequel nous apprenons qu'il s'agit d'un entretien de Guillaume II avec le roi Edouard et avec l'ambassadeur anglais. Mais rien n'indique où se trouve le reste de l'intéressante narration de Sir F. Lascelles. Or c'est dans le tome I^{er}, page 259, qu'il faut le chercher; là nous trouvons un long récit, fait par le diplomate, de la visite du roi d'Angleterre à Wilhelmshöhe (23 août 1901), et des vues échangées à cette occasion. Une note en bas de page

souligne l'omission du passage ci-dessus et renvoie pour lui au tome II. Assurément, rien dans tout cela qui ne soit licite. Mais peut-on affirmer que la mutilation d'une pièce si importante offre un avantage aux travailleurs?

Tel est le genre d'observations qui ont déterminé la Commission française à préférer l'ordre chronologique.

On a dit, il est vrai (1), que les diplomates (il s'agit des successeurs de Bismarck) n'ont jamais pu avoir présents à l'esprit tous les événements au moment où ils se déroulaient sur le plan chronologique, et que, par conséquent, le synchronisme des faits peut être négligé dans une publication de documents. Mais cette raison non plus n'est pas péremptoire. D'abord, on sous-estime les hommes d'Etat; il est vraisemblable que l'esprit d'un Bülow, d'un Chamberlain, d'un Delcassé, d'un Poincaré est parfaitement capable d'embrasser à la fois l'ensemble et les détails essentiels des diverses affaires qu'ils conduisent. D'autre part, on oublie le but essentiel des publications, qui est de servir avant tout l'historien en se bornant à lui présenter la réalité : or la réalité de l'histoire diplomatique, c'est la concomitance, la coïncidence, et souvent l'enchevêtrement des négociations et des conflits.

On a dit aussi que la succession en quelque sorte cinématographique de pièces très nombreuses, où se mêlent et s'entremêlent tant de faits et de noms, risque d'imposer à l'historien occupé d'un point particulier une grande dépense de temps. L'objection aurait du poids s'il n'existait pas un moyen de rendre aisé et rapide l'emploi des volumes : ce sont les tables méthodiques des événements et des personnes. C'est pourquoi la Commission française, en même temps qu'elle adoptait la présentation chronologique des actes, a décidé de placer à la fin de chaque volume une table précise qui servira de guide, de fil conducteur. De la sorte, la forme comme la teneur des documents seront entièrement respectés, et leur usage facilité pour l'étude de n'importe quel sujet.

(1) Mendelssohn Bartholdy, *Europäische Gespräche*, juillet 1926.

CONCLUSION

Les divers problèmes de méthode qui viennent d'être examinés sont l'unique objet de cet article. En comparant les solutions que les trois groupes d'éditeurs leur ont données, nous avons cherché à montrer sous leur diversité l'existence d'un souci commun de rendre le plus utiles possible les documents procurés à l'histoire. Comme membre de la Commission française, je ne puis me permettre d'apprécier la valeur comparative des publications; j'oserai seulement attester que les éditeurs français ont été sans cesse dominés par une préoccupation de rigoureuse probité scientifique.

On peut se demander quel parti les historiens pourront tirer de l'immense matériel d'actes mis à leur disposition.

Par suite des polémiques internationales sur la responsabilité de la guerre, on s'est habitué à espérer que la vérité historique jaillira éblouissante de cette masse documentaire. Une telle attente est en partie justifiée : la comparaison des textes ne peut manquer de donner de bons résultats. On en a déjà eu d'intéressants exemples. Ainsi, grâce aux archives allemandes, l'action prépondérante, mais encore insoupçonnée, du chancelier Bülow dans la crise bosniaque de 1908-1909 a été mise en lumière (1) : d'Aehrenthal y apparaît comme l'instrument inconscient de la Wilhelmstrasse, et Isvolsky comme un jouet entre ses mains. Bülow « jette de l'huile sur le feu ». On dirait « une répétition générale » des événements de l'été de 1914. Cette constatation se trouve confirmée par les documents anglais (t. V). Nul doute qu'on ne soit en droit d'espérer d'autres découvertes de haut intérêt quand toutes les pièces diplomatiques nous auront été révélées.

Il ne faudrait pourtant pas surestimer ce genre de témoignages. Les historiens savent qu'ils ne sont pas plus sacrés que les autres, et que leur valeur doit être soumise à la critique. M. André Ganem, collaborateur de la Commission française, vient de publier (2) de sagaces remarques sur les bornes de la confiance que méritent les papiers diplomatiques.

(1) Voir dans *Revue historique*, janvier-février 1928, l'article de M. Jacques Ancel : *L'« Epreuve de force » allemande en 1908-1909, d'après les documents allemands*.

(2) Voir dans *Revue d'histoire de la Guerre Mondiale* (janvier 1929) son article sur : *La valeur historique des documents diplomatiques*.

Il a signalé les risques d'erreurs auxquels on s'exposerait particulièrement si on admettait *de plano* les dires de n'importe quel agent à l'étranger. Il conseille beaucoup de circonspection dans l'usage de ces textes, devant lesquels tant de personnes sont saisies d'extase comme devant l'image de la vérité absolue qui a laissé tomber ses voiles. Il rappelle que les correspondances personnelles, les mémoires sont indispensables pour éclairer, en le nuancant, le contenu des archives. Enfin le recul du temps, comme on dit couramment, sera toujours indispensable pour établir l'échelle définitive des valeurs. L'accord ne peut manquer de se faire entre historiens de tous pays sur la limitation de la portée scientifique des documents diplomatiques. Mais, sous cette importante réserve, l'éminente richesse des informations fournies par les publications sur les origines de la guerre de 1914 assurera aux gouvernements allemand, anglais et français la reconnaissance des historiens. Est-ce une illusion de croire que, si les circonstances l'avaient permis, une entente préalable eût pu se faire sur la méthode à suivre dans l'établissement de ces ouvrages?

CAMILLE BLOCH.

P.-S. — Je venais d'achever la correction des épreuves de cet article lorsque j'ai eu connaissance de celui que M. Fr. Thimme a donné, le 8 avril dernier, à la *Kölnische Zeitung* au sujet du 25^e anniversaire de l'Entente cordiale. Quelle déconcertante attitude de la part d'un historien! La règle la plus élémentaire de méthode, universellement admise comme un minimum par les historiens, est de suspendre tout jugement jusqu'à complète connaissance des éléments d'information. Or aucun volume de la publication française n'avait encore paru que déjà M. Thimme s'évertuait dans son article à jeter sur elle un discrédit anticipé. Il faut en reproduire le passage principal.

Après avoir critiqué la composition de la Commission en omettant de signaler qu'elle comprend des savants et des historiens à qui les Allemands eux-mêmes ont rendu maint hommage (1), « il est permis, déclare-t-il, de dire que la grande majorité des membres de la Commission a à l'avance son

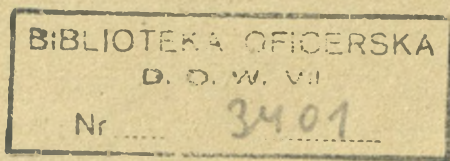
(1) Cette omission, M. Thimme l'a partiellement réparée dans un autre article, paru dans le *Berliner Tageblatt* du 8 mai. Mais il y fait encore preuve de la même disposition d'esprit. Aussi n'ai-je rien à changer au présent post-scriptum.

siège fait en ce qui concerne la responsabilité exclusive des Puissances centrales dans les origines de la guerre et l'innocence absolue des Puissances de l'Entente. Toujours est-il qu'en Allemagne il n'y aura guère de personne qui puisse avoir la confiance qu'une Commission si nombreuse ainsi composée laissera passer même un seul document qui soit de nature à faire apparaître l'Entente franco-anglaise sous un autre jour que celui de l'esprit pacifique le plus absolu ».

Avec plus de raison pourrait-on répondre que ce sont les éditeurs allemands qui avaient leur siège fait et qu'ils se proposaient de présenter leur documentation de façon à établir l'innocence de leur gouvernement et la culpabilité de l'Entente. Oui, avec plus de raison, parce que, comme le prouve leur système d'annotation, ils se sont sans cesse ingéniés à transformer à tout prix les documents diplomatiques et les événements de l'histoire en témoignages de l'esprit pacifique de l'Allemagne. Leur système tendancieux d'annotation est connu, il peut donc être jugé *a posteriori*. Mais qu'est-ce que cette insinuation *a priori* contre un ouvrage qui n'avait pas encore vu le jour, dont M. Thimme ignorait parfaitement la méthode et les conditions d'exécution, ainsi que la part prépondérante prise à son élaboration par des historiens de métier et indépendants? Et quel est le critérium autorisant à affirmer que le travail de deux ou trois personnes incontrôlées est supérieur à celui d'une Commission délibérant au grand jour de la discussion sous la présidence constante et sous la responsabilité d'un homme d'honneur qui est un historien incontesté?

J'ai cité le mot du même M. Thimme demandant naguère que les éditeurs français s'inspirent de « l'esprit de Locarno ». Assurément ce n'est pas de cet esprit-là que s'inspire un article aussi regrettable que le sien.

C. B.



POITIERS. — IMP. MARC TEXIER





34098/
12.